

Sujet : [INTERNET] Enquête publique. Élargissement départementale 357

De : Helena Pean

Date : 30/07/2020 23:41

Pour : "pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr" <pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr>

Bonjour,

J'ai consulté le projet d'aménagement de la départementale 357 au niveau d'Ardenay-sur-Merize et je souhaite faire part de quelques remarques qui me semblent importantes pour le Bien Vivre à Ardenay-sur-Mérize.

Je suis surprise de voir qu'il est très peu fait état de la nuisance sonore engendrée par la départementale. Etant habitante dans la rue des Freteaux, la nuit et la journée, elle est très bruyante ce qui donc m'inquiète quand je vois qu'un déboisement est prévu. Je crains, qu'enlever encore plus de bois/forêt, n'augmente les nuisances sonores. D'autant que le déboisement n'est pas seulement lié à l'agrandissement de la départementale mais aussi à la création d'une route annexe menant à la départementale 52 bis.

1/

La construction d'une voie annexe vers la départementale 52 bis, est-elle réellement nécessaire ? La route communale qui existe actuellement a l'intérêt d'être directe vers Ardenay-sur-Mérize. Je doute que faire une route annexe qui rejoint le rond point du Narais engendre le même intérêt pour les utilisateurs. En tant qu'utilisatrice, je préférerais aller jusqu'au rond point après la butte d'ardenay sur merize, la distance me semblera identique à celle de la future voie et beaucoup moins fastidieuse. Ce trajet est plus direct que de devoir passer par le rond point du narais. D'autre part, cette voie annexe demandera aussi le défrichage d'une zone boisée, là encore quel est l'intérêt ! Cette zone est beaucoup utilisée pour se balader en pleine nature avec un accès assez facile depuis Ardenay. La destruction écologique par rapport au gain engendré ne me semble pas équilibré. L'attractivité d'Ardenay ne se tiendra pas seulement à cet accès routier. Au contraire, elle accentuera le phénomène de villages dortoirs car si on y arrive facilement, on en repart aussi facilement. Y a t il eu une enquête pour savoir si les riverains étaient favorables à cette nouvelle route ?

2/

L'élargissement de la départementale entraîne là encore des questions écologiques et vitales pour les habitants. Certes, cet axe de dépassement sera très utile mais il va fortement impacter notre vie à Ardenay notamment au niveau de l'augmentation des nuisances sonores liées à la circulation intensive. Le sommeil est vital or, par ces temps de canicule où dormir la fenêtre ouverte est important, ce n'est malheureusement pas supportable. De plus, l'avantage d'un village de campagne comme Ardenay-sur-Mérize réside aussi dans le fait qu'on ne soit normalement pas dérangé par les bruits urbains. Je crains que cet inconfort ne soit accru avec les travaux que vous envisagez. L'ARS le mentionne aussi dans son rapport mais je n'ai trouvé aucune réponse concrète du département quant à la résolution de ce problème. Quels moyens mettez-vous en place pour limiter ce phénomène inéluctable ? Un minium de panneaux anti-bruit entre les 2 ronds points seraient pour moi une solution parfaitement adaptée. De même que précédemment, les riverains ont-ils été consulté ? Il s'agit là de leur confort de vie a tous.

Vous souhaitant bonne réception, dans l'attente de vos réponses constructives,
Cordialement,

Hélène Péan

6 la vinette 72370 Ardenay-sur-Mérize